



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ESCAUDAIN

Ville d'Escaudain

SEANCE DU 29 AVRIL 2026
CONVOCATION EN DATE DU 23 AVRIL 2026

DELIBERATION N° 09/05/2026

Présidence : Mme. Catherine MERCIER, Maire

Nombre de Conseillers en exercice : 29

Nombre de membres présents : 27

Nombre de votants : 29

Membres présents : MM. MERCIER Catherine, DUHEM Christian, TROIA Laure, HAMMADI Abdelkader, FONTAINE Jennifer, CAVALLARO Michaël, DUFOUR Sylvie, ZECCHIN Pascal, VOLPE Michel, PETRIOLI Franca, TAUROZZA Emilia, BRANDELET Christine, SENSALA Rita, SERRAO Henri, SERRI Franck, GUIDEZ Zaïna, ROMBEAUT Sylvain, VILCOT Martine, CREPIN Jean Michel, BOURRE Quentin, GILLENS Grégory, SALIGOT Bruno, RISBOURG Dominique, MILLEVILLE Gilbert, SCHUTT Sylvie, SPECQ Éric, DUHEM Leïla

Membres excusés ayant donné pouvoir : MMES. WILLIATE Karine donne pouvoir à MERCIER Catherine, DESCAUDIN Nathalie donne pouvoir à TAUROZZA Emilia.

Membres excusés :

Membres absents :

Secrétaire de séance : M. GILLENS Grégory

OBJET : Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut – Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges - Désignation des délégués.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code Général des Impôts ;

Vu l'arrêté préfectoral en date du 22 décembre 2000, portant création de la Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut (CAPH) ;

Vu la délibération n° 26/051 du Conseil Communautaire de la CAPH en date du 16/04/2026 relative à la création d'une Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges ;

Considérant que les transferts de compétence des communs membres à leur structure intercommunale, notamment une communauté d'agglomération, se traduisent par des transferts de charges qu'il y a lieu d'évaluer, afin notamment de calculer les dotations de compensation attribuées aux communes membres ;

Considérant que, conformément à l'article 1609 nonies C du Code Général des Impôts, une Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges (C.L.E.T.C) a été créée au sein de la CAPH aux fins d'évaluation du coût des charges transférées ;

Considérant que cette commission est composée de Conseillers Municipaux élus au sein de chaque Conseil Municipal, chaque commune disposant d'un représentant titulaire et d'un représentant suppléant conformément à la répartition fixée par délibération du Conseil Communautaire de la C.A.P.H n°26/051 ci-dessus visée ;

Vu l'article L. 2121-21 du C.G.C.T prévoyant la possibilité pour le Conseil Municipal, de décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret pour certaines désignations

Considérant qu'il convient de procéder à la nomination du représentant titulaire et du représentant suppléant de la Commune d'Escaudain à la C.L.E.T.C de la C.A.P.H ;

APRES EN AVOIR DELIBERE,

DÉCIDE à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret pour la désignation de ses représentants.

PROCÈDE à la désignation de ses représentants :

Election du représentant titulaire

M. CREPIN Jean Michel est élu à l'unanimité représentant titulaire de la commune pour siéger à la Commission Locale d'Evaluation des Transfert de Charges de la CAPH.

Election du représentant suppléant

M. BOURRE Quentin est élu à l'unanimité représentant suppléant de la commune pour siéger à la Commission Locale d'Evaluation des Transfert de Charges de la CAPH.

Délibération adoptée à l'unanimité par MM. MERCIER Catherine, DUHEM Christian, TROIA Laure, HAMMADI Abdelkader, FONTAINE Jennifer, CAVALLARO Michaël, DUFOUR Sylvie, ZECCHIN Pascal, VOLPE Michel, PETRIOLI Franca, TAUROZZA Emilia, BRANDELET Christine, SENSALÉ Rita, SERRAO Henri, SERRI Franck, GUIDEZ Zaïna, ROMBEAUT Sylvain, VILCOT Martine, WILLIATE Karine (pouvoir remis à Mme MERCIER Catherine), CREPIN Jean Michel, DESCAUDIN Nathalie (pouvoir remis à Mme TAUROZZA Emilia), BOURRE Quentin, GILLENS Grégory, SALIGOT Bruno, RISBOURG Dominique, MILLEVILLE Gilbert, SCHUTT Sylvie, SPECQ Éric, DUHEM Leïla

Fait en séance les jour, mois et an susdits
POUR EXTRAIT CONFORME,
Le Maire,



MERCIER Catherine

Le Secrétaire de séance,

GILLENS Grégory

A large, stylized handwritten signature in black ink, which appears to be "GILLENS Grégory".

ACTE CERTIFIE EXECUTOIRE

Date de réception en Sous-Préfecture : 12/05/2026

N° du bordereau d'acquittement de transaction : 059-215902057-20260429-09_05_2026-DE

Date d'affichage : 19/05/2026

Le Maire,



MERCIER Catherine.